www.beauvechain.eu

N°31 DÉCEMBRE 2020

BEAUVECHAIN

BULLETIN COMMUNAL

D'INFORMATION TRIMESTRIEL

- BEAUVECHAIN
- HAMME-MILLE
- L'ECLUSE
- NODEBAIS
- TOURINNES-LA-GROSSE

Editeur responsable : Carole Ghiot – Bourgmestre (carole.ghiot@beauvechain.be – 010 86 83 35)

SOMMAIRE

EDITORIAL 2

VIE POLITIQUE 3
Conseil communal 3
CPAS 4

ETAT CIVIL 4

VIVRE À BEAUVECHAIN 5- 6
Eclairage public 5
Le Savoir-faire local, c'est l'idéal 5
Jubilaires 2020 6

AGENDA DÉTACHABLE DU CENTRE CULTUREL 7-10

ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ 11
Priorité aux piétons ! 11

JEUNESSE 12
Conseil communal des enfants 12
Jobs étudiants 12
Salle d'étude 12

LE COIN DES AÎNÉS 13
Aimeriez-vous de temps en temps recevoir la visite d'un voisin bienveillant ? 13
À quoi sert la carte d'indentité électronique ? 13

MÉMOIRE & PATRIMOINES 14-15
« Thourinnes-Bavechines », une enclave de la principauté de Liège en terre de Brabant 14-15

AGENDA 16

CONCOURS PHOTOS DE NOËL !

Envoyez votre plus belle photo de Noël (décoration, sapin, famille, illuminations, etc.) à info@beauvechain.be avant le 27 décembre pour participer au concours. Les photos seront publiées sur la page Facebook de la Commune de Beauvechain.

Unimédia Editions Multimédia
Rue Joba 9 – 4053 Embourg
04 224 74 84 – info@uni-media.be

EDITORIAL

Chers Beauvechainois, chères Beauvechainoises,

La crise sanitaire chamboule nos vies depuis de très longs mois. Nous nous apprêtons à laisser l'année 2020 derrière nous, avec un sentiment d'inachevé.

A côté des projets personnels de chacun, ce sont de nombreuses ambitions, petites et grandes, qui ont dû être revues à Beauvechain. Gageons que 2021 sera synonyme de renouveau avec des projets d'envergure pour l'avenir des villages de la commune.

Voyons cette crise comme une opportunité de revoir nos priorités, comme un moyen de repenser notre mode de fonctionnement, afin de rester une commune tournée vers l'avenir, au service de ses citoyens.

Au-delà de l'aspect sanitaire et des conséquences catastrophiques que la pandémie a sur notre santé, tant physique que mentale, et de façon plus globale, envisageons notre société dans la bienveillance et voyons-la comme le lieu où les libertés de chacun peuvent continuer à s'exprimer dans le respect mutuel.

Les membres du Collège communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.

De tout cœur, nous vous souhaitons que la nouvelle année qui arrive soit bonne et surtout meilleure que celle qui se termine. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Carole Ghiot, Bourgmestre

MAISON COMMUNALE

Place Communale, 3 – 1320 Beauvechain
010 868 300 – Fax : 010 86 83 01
info@beauvechain.be – www.beauvechain.eu

COVID-19 : les services communaux sont accessibles uniquement sur rendez-vous. Merci de votre compréhension

CONTACTS

- Accueil 010 86 83 00
- Directrice générale : 010 86 83 18
- Directeur financier : 010 86 83 03
- Directrice administrative : 010 86 83 06
- Directrice des Services techniques : 010 86 83 36
- Cohésion sociale et Sport : 010 86 83 24
- Communication : 010 86 83 28
- Energie : 010 86 83 15
- Enfance, ATL : 010 86 83 17
- Enseignement : 010 86 83 09
- Environnement : 010 86 83 13
- Finances, taxes : 010 86 83 05
- Gardien de la paix : 010 86 83 08
- Location de salles : 010 86 83 29
- Logement : 010 86 83 10
- Mémoire et Patrimoine : 010 86 83 04
- Personnel : 010 86 83 11
- Population / état civil : 010 86 83 19
- Protection des données : 010 86 83 53
- Travaux : 010 86 83 32
- Urbanisme : 010 86 83 10
- CPAS : 010 86 83 40
- ALE : 010 86 83 37
- Crèche communale "Les Sauverdias" 010 86 83 50
- Ecole communale, implantation de La Bruyère : 010 86 07 41
  implantation de Tourinnes-la-Grosse : 010 86 60 09
- Centre culturel de Beauvechain : 010 86 64 04

VIE POLITIQUE

CONSEIL COMMUNAL

BEAUVECHAIN ENSEMBLE

Carole GHIOT, Bourgmestre
Rue du Culot, 49 B – 1320 Tourinnes-la-Grosse
0476 22 86 90
carole.ghiot@hotmail.com
carole.ghiot@beauvechain.be

Affaires générales, communication, état civil, police, personnel, logement, travaux, aménagement du territoire, urbanisme.

La Bourgmestre vous reçoit sur rendez-vous le lundi de 9 h à 12 h et le mardi de 15 h à 18 h.

Secrétariat : Lionel Vanderweyden
010 86 83 11 – personnel@beauvechain.be

Brigitte WIAUX, Première échevine
Rue de la Comtesse Alpayde, 50 – 1320 Hamme-Mille
010 86 66 60 0473 29 46 61
brigitte.wiaux@skynet.be

Développement rural, développement durable, agriculture, environnement, bien-être animal et citoyenneté.

Isabelle DESERF, Echevine
Rue du Culot, 3 – 1320 Tourinnes-la-Grosse
010 24 72 07 0477 60 59 72
isabelle.deserf@gmail.com

Enseignement, enfance, jeunesse et bien-être.

Benjamin GOES, Echevin
Chaussée de Namur, 6 – 1320 Hamme-Mille
0494 92 70 11 benjamingoes@hotmail.com

Culture, associatif, économie, transitions numérique et énergétique.

Lionel ROUGET, Echevin
Rue de l'Eglise St-Sulpice, 25 – 1320 Beauvechain
0478 48 16 71 rouget.lionel@gmail.com

Mobilité, sécurité routière, sport et finances.

Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS
Rue René Ménada, 16
1320 Hamme-Mille
010 86 83 47 0477 36 49 79
monique.noel@live.be

Cohésion sociale, égalité des chances et aînés.

Anne-Marie VANCASTER (Présidente du Conseil)
Rue Longue, 117 – 1320 Beauvechain
010 / 86 16 01 0497 31 42 25
amvancaster@yahoo.fr

Freddy GILSON
Rue des Brasseries, 1 – 1320 Tourinnes-la-Grosse
010 86 71 85

Marie-José FRIX
Rue de Mélin, 32 – 1320 Beauvechain
010 86 64 78 0472 86 27 27
alicfrix@voo.be

François SMETS
Rue des Vallées, 18 – 1320 Beauvechain
0472 08 25 78

Moustapha NASSIRI
Rue Les Claines, 18 – 1320 Hamme-Mille
0479 68 33 97
moustaphanassiri@gmail.com

Evelyne SCHELLEKENS
Vieux Chemin de Louvain, 70 – 1320 Hamme-Mille
010 86 81 60 0495 22 50 98
eschellekens@hotmail.be

Buno VAN de CASTEELE
Rue du Petit Paradis, 4 – 1320 Hamme-Mille
0495 87 16 68
brunovdc@gmail.com

Julie SNAPPE
Ruelle Lambert, 3C – 1320 Tourinnes-la-Grosse
0472 74 23 94
julie_snappe@hotmail.com

INTÉRÊTS COMMUNAUX

Claude SNAPS
Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1 – 1320 Beauvechain
010 86 07 43
claudesnaps@skynet.be

NENA

Eric EVRARD
Chaussée de Namur, 95 – 1320 Nodebais
0473 80 42 19
nena-beauvechain@hotmail.com

ECOLO

Jérôme COGELS
Rue Jules Coisman, 49B – 1320 Hamme-Mille

Mary VAN OVERBEKE
Place Saint-Martin, 4 – 1320 Tourinnes-la-Grosse
010 88 07 24
vanoverbekemary@gmail.com

Antoine DAL
Rue de Wavre, 10 – 1320 Beauvechain
0476 69 06 59
antoine.dal@hotmail.com

La date du prochain Conseil communal ainsi que son ordre du jour seront communiqués via le site internet et la newsletter de la commune (www.beauvechain.eu).

CPAS

- **Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS**
  Rue René Ménada, 16 – 1320 Hamme-Mille
  010 86 83 47 0477 36 49 79
  presidentecpas@beauvechain.be

CONSEILLERS

- **Madame BASTIAENS Myriam**
  Rue du Long Pré, 4 – 1320 L'Ecluse
  0494 66 09 90
- **Madame BRICHARD Bénédicte**
  Rue Leeman, 34 – 1320 Tourinnes-la-Grosse
- **Monsieur DEGREVE José**
  Chemin des Prés, 12A – 1320 Nodebais
  010 86 08 01
  0474 40 44 04
- **Monsieur HENNEBEL Aurélien**
  Rue Saint-Corneille, 21 – 1320 Hamme-Mille
  0472 65 25 68
  Email : hennaur@gmail.com
- **Madame LAHAYE Chantale**
  Rue René Ménada, 64 – 1320 Hamme-Mille
  Téléphone : 010 86 08 56
  lecluse@skynet.be
- **Monsieur SMETS François**
  Rue des Vallées, 18 – 1320 Beauvechain
  0472 08 25 78
- **Madame GAEREMYN Siska**
  Rue du Pré de Litrange, 7 – 1320 Hamme-Mille
  0486 50 30 28
  siska.gaeremyn@gmail.com
- **Monsieur EVRARD Eric**
  Chaussée de Namur, 95 – 1320 Hamme-Mille
  0473 80 42 19
  nena-beauvechain@hotmail.com

Les bureaux du CPAS se trouvent Place communale, 7 à 1320 Beauvechain.

ASSISTANTES SOCIALES :

- **Caroline CHOULET**
  010 86 83 43 cpas@beauvechain.be
  lundi, mardi et un mercredi sur deux de 9 h à 11 h 30
- **Sabrina MASURE**
  010 86 83 43 cpas-ms@beauvechain.be
  lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9 h à 11 h 30
- **Virginie PAULISSEN**
  010 86 83 40 servicesocial@beauvechain.be
  du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30
- **Géraldine HENRY**
  (Responsable ILA – Initiatives locales d'Accueil)
  010 86 83 49 0492 07 70 98
  henrycpas@beauvechain.be
  du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30
  Allocation de chauffage : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
- **Collaboratrice : Nathalie ROTSAERT**
  010 86 83 44 aidessociales@beauvechain.be
  Demande allocations et autres mesures à la Direction Générale Personne Handicapée : lundi et vendredi de 9 h à 12 h.
  Directrice générale : **Kathleen WAYS**
  010 86 83 42 secretairecpas@beauvechain.be
  du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

GAMITO Philippe et LEFEVRE Sophie – 10/10/2020
DESCAMPS Jean-Paul et MOULIN Isabelle – 17/10/2020
POPA Marian et DRUG Emilia – 07/11/2020
AL-KHAIZI Tarik et GORISSEN Alexia – 07/11/2020

NAISSANCES

STREBELLE Loïc – 24/08/2020
CAUFFMANN FREH Elizabeth – 27/08/2020
CLAUS Teo – 01/09/2020
GUILLAUME Louise – 02/09/2020
D'AUBREBY Auriane – 04/09/2020
VESTRAET Gabriel – 08/09/2020
KELLINCKX Maëlle – 15/09/2020
BOUILLON Milo – 22/09/2020
GROSJEAN KANIA Eléna – 17/10/2020
GINION Lily – 19/10/2020
GALASSO DELFORGE Roméo – 31/10/2020
PINNA Ezio – 04/11/2020

DÉCÈS

GRYPDONCK Bruno – 28/09/2020
RIGUELLE Jacques – 03/10/2020
DENAYER Isabelle – 04/10/2020
COUTTENYE Luc – 21/10/2020
GOFFIN Liliane – 26/10/2020
GUILMOT Nicole – 28/10/2020
GARCIA GRANA Juan – 28/10/2020
RIGUELLE Yvette – 31/10/2020
DE WIT Etienne – 02/11/2020
LAMBERT Michel – 02/11/2020
PAGE Jean-Pierre – 12/11/2020
CICERON Andrée – 20/11/2020
DE RUYSSCHER Jean – 26/11/2020
GOFFIN Hélène – 28/11/2020
DE VOS Fabienne – 30/11/2020
DRAPPIER Fernande – 02/12/2020

Ces informations sont fournies dans le respect de la règlementation du RGPD en vigueur.

Nos pensées vont aux familles qui ont dû dire au revoir à un proche en cette période de confinement. Les cérémonies autorisées n'étaient pas toujours à l'image du dernier hommage espéré.

ALLUMAGE SYNCHRONISÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AVEC L'USAGE DE LA VOIRIE RUES AUGUSTE GOEMANS, DU GRAND BROU, RENÉ MÉNADA ET DE TOURINNES.

Suite à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 14 septembre 2017, l'ensemble du parc d'éclairage wallon doit être remplacé par des sources moins énergivores et technologiquement plus efficaces. Pour la commune de Beauvechain, il s'agit de 1.208 points lumineux qui seront remplacés en 10 ans.

Dans le cadre d'un projet soutenu par la Région wallonne, ORES collabore avec un partenaire technique pour la mise en service d'un dossier-pilote où des systèmes de détection de présence sont intégrés sur des luminaires pour tester différentes formules d'éclairage intelligent.

LES OBJECTIFS SONT MULTIPLES :

- moderniser le parc d'éclairage public,
- améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons,
- développer, le cas échéant, des technologies dans le domaine des capteurs (d'air, de bruit, de présence, etc.).

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU PROJET PILOTE ?

Étape 1 : remplacer les luminaires d'ancienne génération de la rue par des lampes LED.

Étape 2 : placer 53 détecteurs sur des poteaux d'éclairage public situés rues Auguste Goemans, René Menada et de Tourinnes.

- Différents aménagements ont été réalisés (ou le seront prochainement) pour mener à bien le projet à savoir l'élagage de la végétation à proximité des luminaires et l'installation de boîtiers sur les poteaux.
- Grâce à ce système de détection, le flux lumineux (la quantité de lumière émise par les luminaires) pourra être adapté en fonction du passage des usagers et créer un éclairage dynamique. C'est-à-dire que la lumière augmente au passage d'un piéton ou d'une voiture, pour ensuite diminuer lorsque la voirie n'est plus occupée. Pour garantir un éclairement de base, les luminaires sont « dimmés » jusqu'à une limite de 25 % de leur puissance en l'absence de circulation.

Étape 3 : démarrage effectif de ce mode opérationnel dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 2020.

Suivi et maintenance : Durant plusieurs mois, voire quelques années, les services communaux et ceux d'ORES procéderont à une surveillance et à un télécontrôle de ces installations, notamment avec des rapports intermédiaires semestriels.

Au fur et à mesure de l'avancement de ce suivi continu dans le temps, les services d'ORES et de son partenaire technique veilleront à maintenir l'éclairage et les modules en mode de fonctionnement optimal.

Comme tout projet pilote qui se respecte, si les mesures et analyses venaient à mettre en exergue une dégradation de la sécurité et/ou de la pérennité technique des installations, un retour en l'état antérieur sera envisagé en collaboration avec le Collège de Beauvechain.

LE SAVOIR-FAIRE LOCAL, C'EST L'IDÉAL !

La crise du coronavirus a donné une impulsion certaine à la mise en place de la politique économique à Beauvechain. Outre l'assistance des services communaux apportée aux professionnels de l'entité dans le remplissage des différentes demandes d'aide, nous avons recueilli leur avis par rapport au développement économique à Beauvechain, notamment leurs besoins en matière de locaux, à l'aide d'une enquête. 29 participants nous ont donné leur vision des choses ! Des réunions ont ensuite été organisées, l'une générale regroupant des professionnels de secteurs d'activités variés, les deux autres en présence des producteurs locaux d'une part, et des acteurs de la construction d'autre part.

Une dernière soirée conférence devait réunir tous les acteurs professionnels du village fin novembre ; nous n'avons pas pu l'organiser en raison de la crise sanitaire. Nous la reprogrammerons dès que les mesures COVID-19 le permettront.

La commune a récemment répondu à l'appel de la Province du Brabant wallon pour le subventionnement des commerces locaux et de l'HORECA. Le projet « relance économique » tel que nous l'avons imaginé, englobe divers aspects et besoins formulés par les acteurs concernés, notamment lors des réunions mentionnées plus haut :

- Création d'un marché des producteurs locaux (2021)
- Soutien aux entreprises à l'aide de chèques d'accompagnement
- Création d'un guichet unique pour simplifier la mise en relation entreprises et clients potentiels

À Beauvechain, nous avons préféré donner la parole aux professionnels afin que notre plan de relance réponde à une réelle nécessité.

Nous sommes toujours à l'écoute des acteurs de terrain et nous continuerons à les intégrer dans la mise en place de projets les concernant.

FOCUS : LES PRODUCTEURS LOCAUX

Au Groin du village (viande de porc bio) : rue de Mollendael à Beauvechain – 0478 70 29 00
BeeWing (Miel) : 0472 43 22 03

Ferme de l'Espinette Bio (fruits, légumes, farine) : rue Ferme de l'Espinette, 1 à Beauvechain – 0477 46 88 23

Ferme Evrard (fruits et légumes) : chemin du Vivier St-Laurent, 2 à Nodebais – 010 86 60 69

Ferme Lamblot (safran et légumes) : rue de Valduc, 23 à Hamme-Mille – 0475 64 05 21

Le Potager d'Elise (fruits et légumes) : rue de Wahenge, 3 à Beauvechain – 0496 30 09 72

Mon Panier Bio (fruits et légumes) : chaussée de Louvain, 50 à Hamme-Mille – 010 88 19 94

Vous n'êtes pas repris dans la liste ci-dessus ? Faites-vous connaître auprès de l'Administration. Nous donnerons de la visibilité à votre activité via nos différents canaux.

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ENCODÉ DANS NOTRE ANNUAIRE EN LIGNE ?

Contactez Stéphanie Jacques au 010 86 83 28 ou par mail à l'adresse communication@beauvechain.be.

A TENIR À L'ŒIL

- Besoin d'un coup de pouce pour (re-) lancer votre activité ? Vous pouvez vous faire accompagner par une structure agréée! Contactez la commune par téléphone au 010 86 83 28 ou par mail : communication@beauvechain.be
- Vous voulez vous lancer dans l'e-commerce ? La Province du Brabant wallon vous aide en mettant à votre disposition une plateforme de vente en ligne : www.shoppingenbw.be à partir de 1 € par mois !
- Marché des producteurs locaux à Beauvechain dès le printemps 2021
- Soirée-conférence des professionnels de Beauvechain à venir dès que les conditions sanitaires nous en permettront l'organisation.

L'Echevin de l'Economie, Monsieur Benjamin Goes, ainsi que la Bourgmestre, Madame Carole Ghiot, se tiennent à votre disposition pour toute information liée à la relance et au développement économique à Beauvechain.

JUBILAIRES 2020

Chaque année, en septembre, se tient la réception des jubilaires qui célèbre les noces d'or, de diamant et de palissandre.

Malheureusement, en raison de l'épidémie du COVID-19 et du contexte sanitaire, celle-ci n'a pas pu être organisée.

Les autorités communales ont quand même eu à cœur de marquer l'évènement en déposant une bouteille de champagne et un bouquet de fleurs à chaque couple fêté.

19 heureux couples ont reçu notre visite. Ils nous ont livré leur secret de longévité avec beaucoup d'humour et d'amour dans les yeux. Ce fût de beaux moments de partage et d'émotion.

Nous leur présentons encore nos plus chaleureuses félicitations.

NOCES DE PALISSANDRE (65 ANS DE MARIAGE)

Jacques MARTIN et Léonie FRANCOIS, mariés à Hamme-Mille le 27/09/1955

Venancio GUTIERREZ ALVAREZ et Maria ARROYO JIMENEZ, mariés à Puente de Vallecas le 06/04/1960

NOCES DE DIAMANT (60 ANS DE MARIAGE)

Michel VAES et Marie HUBERT, mariés à Wilrijk le 27/05/1960

Jean PECHEUR et Jacqueline BARE, mariés à Laeken le 07/12/1960

Paulin CHOLLOT et Hilda HIROUX, mariés à Louvain le 23/04/1960

Jean RIGUELLE et Suzanne GILLIS, mariés à Nodebais le 25/08/1960

NOCES D'OR (50 ANS DE MARIAGE)

Félicien LEROY et Arlette LURQUIN, mariés à Beauvechain le 03/07/1970

Pal MANDY et Marie VAN MOERBEKE, mariés à Louvain le 25/06/1960

Jean-Marie EVRARD et Christine DEBECKER, mariés à Bossut-Gottechain le 19/11/1970

José SANCHEZ SANCHEZ et Chantal LERMYTTE, mariés à Madrid le 09/09/1970

Joseph DEMARET et Nicole GOFFIN, mariés à Beauvechain le 05/09/1970

Marcel VINCENT et Françoise DECOCK, mariés à Hamme-Mille le 08/06/1970

Michel HOTTAT et Myriam EVERAERTS, mariés à Bossut-Gottechain le 24/09/1970

Daniel VILLERS et Rita DE CLERCQ, mariés à Molenbeek-Saint-Jean le 05/09/1970

Philippe BULTHE et Nicole VANRIEBEKE, mariés à Schaerbeek le 11/07/1970

Jean THIENPONT et Louisa DE GROOT, mariés à Evere le 10/10/1970

Régis ES et Nicole BEX, mariés à Ixelles le 12/09/1970

Serge DEGRYSE et Sonia MULLIE, mariés à Mouscron le 10/01/1970

Jean CHABOT et Anne TIRARD, mariés à Saint-Mard le 17/01/1970

HIVER - PRINTEMPS 2021 DU CENTRE CULTUREL DE BEAUVECHAIN

www.lecentreculturel.be

Chèr·e·s tou·te·s,
Suite aux dernières mesures prises pour lutter contre la Covid-19, le Centre culturel s'est vu dans l'obligation de suspendre et reporter toutes ses activités jusqu'au 15 janvier 2021 inclus.
L'équipe du Centre culturel et ses partenaires, impatients de pouvoir à nouveau partager avec vous de nombreux moments d'émotion et de convivialité, vous ont préparé une saison d'hiver et une saison de printemps qui vous revitamineront.
Nous vous remercions pour votre fidélité.
Prenez-soin de vous, et prenez soin des autres.

Fédération Wallonie-Bruxelles · Région Wallonne · Le Brabant wallon · Centre culturel du Brabant wallon

Final Cut
de et par Myriam Saduis

Partant du plus intime, Myriam Saduis tisse avec une constante justesse de ton un spectacle bouleversant sur la manière dont l'histoire, en l'occurrence celle de la colonisation, peut briser la raison des individus. (*Le Monde*)

Théâtre des 4 Mains
Rue longue, 103 - 1320 La Bruyère

Pourquoi pas !
par le Tof théâtre

Pourquoi pas bousculer gentiment nos codes et nos a priori sur la répartition des rôles entre les papas et les mamans ? Duo pour homme et marionnette, spectacle décalé, doux et fou, à voir dès 3 ans…

Théâtre des 4 Mains
Rue longue, 103 - 1320 La Bruyère

Mathieu Robert · Mario Ganau duo
Relais Jazz

Le duo Robert - Ganau est né de l'envie d'explorer leurs intérêts communs : les musiques d'Ellington, de Monk, l'improvisation libre, le contrepoint ou encore différentes peintures sonores. Un jazz de chambre intime et coloré.

Relais Saint-Martin
Rue de Beauvechain, 56 - 1320 T-L-G

Route 66 : la piste du rêve américain
par Christian Vérot

Harley Davidson et Cadillac, rock, blues et country-music, la Route 66 porte nos rêves, notre nostalgie d'une Amérique idéalisée…

Centre culturel de Beauvechain
Rue A. Goemans, 20A - 1320 H-M

« Relève-toi et danse »
Rencontre littéraire

Interview de Louisa de Groot autour de sa dernière publication, le récit de vie de Chantal-Iris Mukeshimana. Lecture d'extraits par Françoise Rihoux.

Centre culturel de Beauvechain
Rue A. Goemans, 20A - 1320 H-M

AVEC LE SOUTIEN DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

Frankenstein
par la Compagnie Karyatides

Une histoire fantastique, fascinante et rocambolesque, qui nous invite à nous interroger sur les limites humaines. Du théâtre d'objets, bijou de haute voltige, et d'une extrême précision.

Théâtre des 4 Mains
Rue longue, 103 - 1320 La Bruyère

Centre culturel de Beauvechain - Rue Auguste Goemans, 20A 1320 Hamme-Mille
010 86 64 04 (répondeur) | reservations@lecentreculturel.be | facebook.com/ccbeauvechain
Informations et billetterie en ligne : www.lecentreculturel.be

Hiver 2021

Janvier

23	20H30	Théâtre : Final cut	Théâtre des 4 Mains	Adultes
30.01 28.02	JOURNÉE	Expo : tapisserie " Tourinnes en l'an 1000 "	Eglise Saint-Martin	Tout public

Février

6	20H30	Théâtre : Pourquoi pas !	Théâtre des 4 Mains	Tout public
7	15H00	Théâtre : Pourquoi pas !	Théâtre des 4 Mains	à partir de 3 ans
7	17H00	Relais Jazz : Robert | Ganau duo	Relais Saint-Martin	Tout public
10	14H00	Atelier Street Art : nouveau module	Centre culturel	12-18 ans
10	20H00	Exploration du monde : Route 66	Centre culturel	Tout public
11	11H30	Le livre tout proche : Louisa de Groot	Centre culturel	Tout public
22	9H30	Atelier d'écriture	Centre culturel	Adultes
27	20H30	Théâtre : Frankenstein	Théâtre des 4 Mains	Ados Adultes

ATELIER DESSIN ET GRAVURE
AVEC CATHY MARTIN

Les lundis de 14h30 à 16h30

Module de 5 séances – 50 €
du 1er au 29 mars 2021

Module de 7 séances – 65 €
du 26 avril au 14 juin 2021

Au Centre culturel de Beauvechain

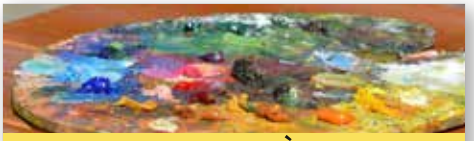

ATELIER PEINTURE À L'HUILE
AVEC FAUSTINO

Les vendredis de 16h00 à 18h00

Module de 5 séances – 50 €
du 12 mars au 23 avril 2021

Module de 7 séances – 65 €
du 30 avril au 18 juin 2021

Au Centre culturel de Beauvechain

ATELIER STREET ART (12-18)
AVEC LYDIE CARLE

Les mercredis de 14h00 à 16h00

Module de 7 séances – 65 €
du 10 février au 31 mars 2021

Module de 5 séances – 50 €
du 21 avril au 19 mai 2021

Au Centre culturel de Beauvechain

ATELIER D'ÉCRITURE
AVEC LOUISA DE GROOT

Deux lundis par mois, de 9h30 à 12h30 à partir du 22 février 2021.

Écrire l'histoire de sa vie pour la partager avec ses proches et témoigner d'une expérience auprès des autres.

Au Centre culturel de Beauvechain

CAFÉ CONTES
« LE TEMPS DES HISTOIRES »

Les lundis 18 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 31 mai et 21 juin.

La Maison du Conte et de la Littérature animera ce café, destiné aux adultes.

pcs@beauvechain.be | 010 86 83 24

Au Centre culturel de Beauvechain

CAFÉ MULTIMÉDIA
« TOUS HOMONUMÉRICUS »

Les mardis 12 et 26/01, 2 et 23/02, 2 et 30/03, 6 et 20/04, 4 et 18/05.

Ateliers d'appropriation critique des médias par Media Animation Asbl.

pcs@beauvechain.be | 010 86 83 24

Au Centre culturel de Beauvechain

Printemps 2021

Mars

1	14H30	Atelier de dessin : nouveau module	Centre culturel	Adultes
4	11H30	Le livre tout proche : lecture musicale " Deux valises pour le canada "	Centre culturel	Tout public
12	16H00	Atelier peinture à l'huile : nouveau module	Centre culturel	Adultes
13	20H30	Théâtre : Rage dedans	Théâtre des 4 Mains	Adultes
14	15H00	Théâtre : Taama	Théâtre des 4 Mains	Jeune public
19	19H00	Le Goût des lettres : Caroline Lamarche	Espace culturel Néthen	Tout public
21	17H00	Relais Jazz : Mohy | Liégeois | Gerstmans	Relais Saint-Martin	Tout public
24	20H00	Exploration du monde : Andalousie	Centre culturel	Tout public

Avril

21	14H00	Atelier Street Art : nouveau module	Centre culturel	12-18 ans
24	20H30	Théâtre : La femme à barbe	Théâtre des 4 Mains	Adultes
25	17H00	Relais Jazz : Piet Verbist Quartet	Relais Saint-Martin	Tout public
26	14H30	Atelier de dessin : nouveau module	Centre culturel	Adultes
30	16H00	Atelier peinture à l'huile : nouveau module	Centre culturel	Adultes

Mai

8	20H30	Conte : Fleuve	Théâtre des 4 Mains	Adultes
30	17H00 20H00	Relais Jazz : double concert anniversaire !	Relais Saint-Martin	Tout public

Juin

6	17H00	Relais Jazz : Wiernick | Andrioli	Relais Saint-Martin	Tout public

« **Place aux livres** », les jeudis et samedis, **SUR RENDEZ-VOUS** !
Par mail : placeauxlivres@lecentreculturel.be ou par téléphone au 0478 70 81 65

La camionnette sera sur le parking du Centre culturel les jeudis 14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin.

Réservez aussi à partir du catalogue : **http://webopac.cfwb.be/nivelles/**

« **MURmures** »

Posons la brique d'un nouveau monde, osons rêver ensemble la construction d'un mur de vie ! À vos plumes, crayons, pinceaux, smartphones, … !
À travers un dessin et/ou un texte court, un haïku ou toute autre forme de texte, ou encore une peinture, une gravure, une photo, … exprimons notre envie d'ouvrir une fenêtre sur demain.
Informations sur **www.lecentreculturel.be**

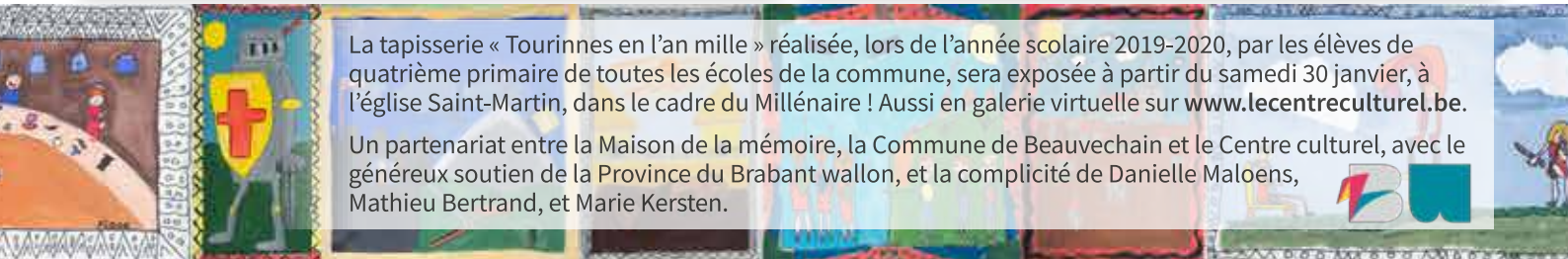

La tapisserie « Tourinnes en l'an mille » réalisée, lors de l'année scolaire 2019-2020, par les élèves de quatrième primaire de toutes les écoles de la commune, sera exposée à partir du samedi 30 janvier, à l'église Saint-Martin, dans le cadre du Millénaire ! Aussi en galerie virtuelle sur **www.lecentreculturel.be**.

Un partenariat entre la Maison de la mémoire, la Commune de Beauvechain et le Centre culturel, avec le généreux soutien de la Province du Brabant wallon, et la complicité de Danielle Maloens, Mathieu Bertrand, et Marie Kersten.

04 mars 11H30

Lecture musicale
« Deux valises pour le Canada »

La lecture effectuée par Valérie Joyeux accompagnée de l'accordéoniste Julien de Borman sera suivie d'un échange/débat sur « la migration ».

Centre culturel de Beauvechain
Rue A. Goemans, 20A - 1320 H-M

AVEC LE SOUTIEN DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

19 mars 19H00

Le Goût des lettres
Rencontre avec Caroline Lamarche

Présentation de « *Nous sommes à la lisière* », prix Goncourt de la nouvelle en mai 2019, par Eric Brucher.

Espace culturel à Néthen
Place de Trémentines 1 - 1390 Néthen

24 avril 20H30

La femme à barbe
Théâtre des Chardons

Alliant théâtre et art clownesque, ce duo de clowns virtuoses s'approprie des thèmes classiques pour les traiter de façon drôle et surprenante !

Théâtre des 4 Mains
Rue longue, 103 - 1320 La Bruyère

30 mai 18H00 20H30

Double concert anniversaire !
Relais Jazz

S. Houben | J. De Haas | D. Wissels
N. Loriers | T. Postma | N. Thys

Relais Saint-Martin
Rue de Beauvechain, 56 - 1320 T-L-G

13 mars 20H30

Rage dedans
de et par Jean-Luc Piraux

ASSPROPRO

Pendant une heure, Jean-Luc Piraux replonge pour nous dans les moindres détails de sa chute. Il brasse des sujets graves et, pourtant, le public rit sans discontinuer.

Théâtre des 4 Mains
Rue longue, 103 - 1320 La Bruyère

21 mars 17H00

Mohy | Liégeois | Gerstmans
Relais Jazz

Ecouter ce trio, c'est accepter l'idée de partir en voyage sans carte et sans boussole, et de se laisser guider. On reconnaît des standards de jazz, et un sentiment d'osmose apparaît.

Relais Saint-Martin
Rue de Beauvechain, 56 - 1320 T-L-G

25 avril 17H00

Piet Verbist Quartet
Relais Jazz

Les compositions de ce projet mêlent les inspirations orientales et le jazz modal moderne tout en conservant un lien avec le jazz traditionnel.

Relais Saint-Martin
Rue de Beauvechain, 56 - 1320 T-L-G

Nos partenaires

Théâtre des 4 Mains
Relais Jazz
Conte & Littérature
Media animation
Les Lundis d'hor tense
Asspropro

14 mars 15H00

Taama
Théâtre de la Guimbarde

Une belle approche pour les tout-petits de l'univers de l'Afrique de l'Ouest, de la langue, de la musique, des couleurs...

Théâtre des 4 Mains
Rue longue, 103 - 1320 La Bruyère

24 mars 20H00

Andalousie, le chant du Sud
par Patrick Bureau

De Séville à Grenade, de Cordoue à Malaga, le réalisateur nous fait partager les émotions et les instants privilégiés vécus lors de ses différents périples.

Centre culturel de Beauvechain
Rue A. Goemans, 20A - 1320 H-M

08 mai 20H30

Fleuve
de et par Amandine Orban de Xivry et Marie Vander Elst

Un conte électro où se mêlent l'intime, le politique, et la poésie, et où la musique raconte autant que les mots.

Théâtre des 4 Mains
Rue longue, 103 - 1320 La Bruyère

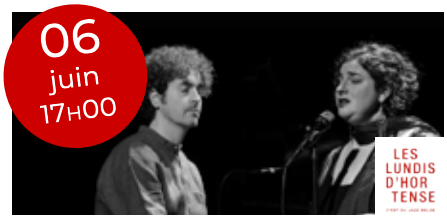

06 juin 17H00

Barbara Wiernik | Nicola Andrioli
Relais Jazz

Les routes de ce duo se sont croisées un soir de stage, la magie a opéré, et la complicité a fait le reste.

Relais Saint-Martin
Rue de Beauvechain, 56 - 1320 T-L-G

PRIORITÉ AUX PIÉTONS !

De tous les usagers de la route, les piétons sont les plus vulnérables ! Or, les problèmes de sécurité des piétons se posent lors de la traversée de la chaussée. Ainsi, près d'un accident sur trois impliquant des piétons se produit sur un passage (protégé ou non), alors qu'il s'agit d'une infrastructure censée les sécuriser.

C'est pourquoi, que vous soyez conducteur ou piéton, cet article vous rappelle quelques points de la législation relative à la traversée des piétons sur un passage non protégé (par un feu ou un agent). Vous y trouverez également quelques conseils utiles afin que la cohabitation se déroule de la meilleure manière possible.

CONSEILS AUX CONDUCTEURS

Aux endroits où la circulation n'est réglée ni par un agent qualifié ni par des feux, le conducteur ne peut s'approcher d'un passage qu'à allure modérée. Il doit céder la priorité aux piétons qui y sont engagés ou sont sur le point de s'y engager.

Priorité aux piétons : lorsque vous approchez d'un passage pour piétons sans feux ni agent, imaginez-vous que les lignes zébrées sont précédées de triangle sur pointe. Laissez passer le piéton qui traverse ou est sur le point de traverser : il bénéficie de la priorité.

Passage zébré ? Ralentissez ! Le code de la route stipule que vous ne pouvez approcher d'un passage pour piétons qu'à allure modérée. Mieux vaut, de toute façon, être prévoyant, c'est-à-dire anticiper et ralentir. Vous devez être capable de vous arrêter avant le passage : il se peut que des piétons s'y aventurent sans regarder.

Ralentissez également aux endroits où l'on peut s'attendre à rencontrer de nombreux piétons (centres urbains, traversées de villages, près des écoles, etc.).

Vous disposerez ainsi de plus de temps pour vous arrêter si un piéton veut traverser et celui-ci vous verra plus tôt.

Dépasser à l'approche d'un passage est interdit ! Il est interdit de dépasser par la gauche un conducteur qui s'approche d'un passage pour piétons non protégé ou s'arrête devant celui-ci.

Vous tournez ? Redoublez de prudence ! Redoublez de prudence si vous tournez et vous engagez dans une rue avec un passage pour piétons. Vous devrez, bien entendu, leur céder la priorité.

Accrochez son regard : afin d'éviter tout risque d'accident, tentez d'établir le contact visuel avec le piéton. Si vous le regardez dans les yeux, il saura que vous l'avez vu et vous saurez qu'il souhaite traverser. Pour éviter tout malentendu, il est toujours préférable de faire un petit signe de la main pour bien lui faire comprendre que vous lui cédez la priorité.

S'arrêter sur un passage : dangereux et irritant. Vous ne pouvez pas vous engager sur un passage pour piéton si l'encombrement de la circulation est tel que vous serez vraisemblablement immobilisé sur ce passage. En vous arrêtant sur un passage, vous obligez les piétons à « slalomer » entre les voitures, ce qui est non seulement irritant, mais également dangereux.

En absence de passage pour piétons : un piéton qui veut traverser la chaussée à un endroit où il n'y a pas de passage pour piétons, doit céder le passage. Cependant, mieux vaut toujours être prudent, surtout en cas de présence d'enfants.

CONSEILS AUX PIÉTONS

Aux endroits où la circulation n'est réglée ni par un agent qualifié, ni par des feux, les piétons ne peuvent s'engager sur la chaussée qu'avec prudence et en tenant compte des véhicules qui s'approchent.

En tant que piéton, vous avez évidemment des droits, mais aussi des obligations. L'absence d'habitacle vous rend particulièrement vulnérable : adaptez votre comportement en conséquence.

Le passage = la bonne solution

Même si des accidents s'y produisent parfois, l'endroit le plus sûr pour traverser reste le passage pour piétons. S'il en existe un à moins de 20 mètres environ, vous devez l'emprunter. S'il n'y en a pas, vous n'avez pas priorité. Le Code de la Route stipule, par ailleurs, que vous devez traverser la chaussée perpendiculairement à son axe et que vous ne pouvez pas vous y attarder ni vous arrêter sans nécessité.

Pas à l'aveuglette : avoir la priorité ne signifie évidemment pas que vous pouvez traverser à l'aveuglette. Soyez prudent en vous engageant sur le passage et tenez compte des véhicules qui approchent. Cette voiture va-t-elle s'arrêter ? Le conducteur m'a-t-il vu ? N'est-il pas dépassé par un autre conducteur peu respectueux du Code de la Route ?

Ne traversez pas si le véhicule qui approche est obligé de freiner très sèchement pour s'arrêter.

Accrochez son regard : le contact visuel permet d'éviter tout problème. Si vous regardez le conducteur dans les yeux, il saura que vous l'avez vu et vous saurez que vous pouvez traverser sans danger. N'hésitez pas à le remercier en faisant un petit signe de la main ou un signe de la tête : bien souvent, la courtoisie est contagieuse.

Restez sur vos gardes : en traversant, continuez de regarder à gauche ET à droite. Il se peut, en effet, que des véhicules s'arrêtent dans un sens, mais pas dans l'autre. N'oubliez pas que certaines rues à sens unique peuvent être remontées par des cyclistes et des cyclomotoristes à contresens.

SOYEZ VISIBLE !

Pour votre sécurité, il est essentiel que vous vous fassiez le plus possible remarquer. Par mauvais temps ou dans l'obscurité, un piéton habillé de vêtements sombres est quasiment invisible, même pour un automobiliste attentif. Des vêtements clairs ou munis de bande réfléchissantes vous rendront de grands services.

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS ACCUEILLE SES NOUVEAUX ÉLUS

Les principes de démocratie s'apprennent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi la Commune de Beauvechain a mis sur pied, depuis l'année dernière, un Conseil Communal des Enfants (CCE). L'objectif principal du CCE est de réaliser des projets par et pour les enfants. Durant l'année scolaire 2019–2020, ce sont 17 enfants de 5e et 6e primaire qui ont pu participer à ce conseil qui, malheureusement, a dû cesser ses activités dès l'application des règles sanitaires liées à la pandémie de la maladie du Coronavirus.

Parmi ces 17 enfants, sept, qui étaient en 5e primaire l'année dernière, sont encore membres du CCE puisqu'ils sont en 6e primaire cette année scolaire 2020–2021. Par conséquent, de nouvelles élections ont eu lieu dans les classes de 5e primaire des écoles de l'entité durant les mois d'octobre et novembre 2020 pour désigner les nouveaux membres du Conseil. Dix enfants ont été élus pour un mandat de deux ans ainsi que neuf suppléants. Avec les sept autres membres, ils apprendront à prendre la parole, à s'écouter, et ce, dans le but de créer et planifier collectivement des projets destinés aux enfants de la Commune. Il s'agit d'un véritable exercice de la démocratie représentative et plus largement d'une expérience concrète de la vie citoyenne.

Une fois par mois, les enfants se retrouveront pour réfléchir sur leurs projets et émettre au Collège communal un avis sur certaines questions liées à l'enfance. Il appartiendra à ce dernier de décider de l'opportunité de les porter à l'ordre du jour du Conseil communal pour approbation.

Leur première réunion solennelle s'est tenue le 7 décembre dernier, en présence de la Bourgmestre et de l'échevine en charge de l'enfance, pour la prestation de serment et la présentation de la charte de bonne conduite.

JOBS ÉTUDIANTS À LA COMMUNE APPEL À CANDIDATURES POUR L'ÉTÉ 2021

Jobs étudiants à la commune – Appel à candidatures pour l'été 2021. Deux types d'emploi sont proposés :

ANIMATEUR EN PLAINES ET STAGES DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

La commune engage une vingtaine d'animateurs(trices) à partir de 17 ans pour l'encadrement d'enfants et de jeunes durant les plaines et stages d'été. 4 périodes possibles entre le 1er juillet et le 20 août 2021. Conditions : Habiter Beauvechain OU être en possession d'un brevet d'animation en Centre de vacances.

ETÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE

La commune engage des jeunes de 15 à 21 ans pour une opération citoyenne active en collaboration avec l'équipe des ouvriers communaux. Engagement du 2 au 13 août 2021. Conditions : Avoir (minimum) 15 ans accomplis au 1er jour de travail ET ne pas avoir peur du travail manuel.

CANDIDATURES

Les formulaires de candidature sont téléchargeables sur le site Internet de la commune www.beauvechain.eu ou disponibles à l'administration communale ; et sont à renvoyer pour le 1er mars 2021 au plus tard à l'administration communale (place communale, 3 – 1320 Beauvechain) par courrier postal ou par mail (extrascolaire@beauvechain.be).

Informations : Annabelle Dumont, Coordinatrice Accueil Temps Libre (ATL) – 010 86 83 17 ou extrascolaire@beauvechain.be

SALLE D'ÉTUDE

La commune de Beauvechain met à disposition des étudiants du supérieur une salle d'étude du 1er décembre 2020 au 31 janvier 2021 de 8 h à 22 h, 7 jours sur 7. Informations et inscriptions sur www.beauvechain.eu

L'atelier de repassage de la commune de Beauvechain offre **GRATUITEMENT** ses services à tout le personnel soignant de première ligne résidant sur la commune jusqu'au 31 décembre 2020.

Chaussée de Louvain, 57 1320 Hamme-Mille - 010/86 70 25

Merci aux repasseuses!

le faire fer

AIMERIEZ-VOUS DE TEMPS EN TEMPS RECEVOIR LA VISITE D'UN VOISIN BIENVEILLANT ?

En partenariat avec le GAL-Culturalité Asbl, le Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Beauvechain participe au projet Place aux liens qui s'est mis sur pied depuis novembre dernier.

Celui-ci vise à briser la solitude des aînés et à renforcer la cohésion sociale au sein des quartiers grâce au renforcement des liens de solidarité entre voisins de différentes générations. Le projet Place aux liens contribue également au maintien à domicile des personnes âgées.

Concrètement, il s'agit de mettre en lien des voisins « bénévoles » avec des voisins aînés souffrant de solitude afin de partager ensemble un moment convivial, de manière plus ou moins régulière et dans un esprit de gratuité. Des petits services ponctuels peuvent également être rendus réciproquement, sans jamais se substituer aux professionnels du domicile.

Depuis le lancement du projet, plus de 30 personnes se sont portées volontaires. Et ce sont plus d'une dizaine de personnes qui ont pu profiter d'un échange avec l'un d'eux. Vous souhaitez vous aussi rencontrer quelqu'un pour bavarder, partager un repas etc., et ce, dans le respect des règles covid ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Olivier de Halleux, Responsable du Plan de Cohésion Sociale à pcs@beauvechain.be ou au 010 86 83 24. Hélène Gadisseux, Chargée de Cohésion Sociale pour le GAL et coordinatrice du projet, pourra également vous aiguiller via l'adresse placeauxliens@gmail.com ou au 0487 90 85 44.

Pour obtenir la brochure, visitez le site : https ://culturalite.be/ ?PlaceauxLienS

A QUOI SERT LA CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE (EID) ?

Vous avez déjà très certainement pu constater la présence d'une puce électronique sur votre carte d'identité. Peut-être, avez-vous aussi déjà lu l'abréviation « eID » sur des documents administratifs officiels ?

« eID » signifie electronic Identity du fait justement de la présence de la puce électronique sur la carte d'identité. Au-delà de cet aspect technique, l'identité électronique est également une entité individuelle permettant à chaque citoyen d'exister virtuellement. La carte peut, par exemple, être utilisée lors d'une visite médicale pour vous enregistrer auprès de votre mutuelle. Si vous disposez d'une connexion Internet, d'un lecteur de carte eID (+/- 20 €) et de votre code PIN (reçu avec la carte ou modifié par vos soins), vous avez également accès à de nombreux services sur la toile. En voici les plus utiles et remarquables :

- Mypension.be : permet de vérifier si toutes vos années de travail (ou les périodes assimilées) ont été prises en compte pour le calcul de votre pension, à quelle date vous pouvez prendre votre pension … Vous pouvez échanger des messages avec le Service des Pensions et consulter les détails de vos paiements mensuels.
- Mycareer.be : ce site mentionne en principe tous les emplois que vous avez occupés ; vous pouvez compléter les données manquantes si nécessaires.
- Mondossier.rrn.fgov.be : le Registre national des personnes physiques est accessible grâce à votre eID ; vous pouvez faire rectifier les renseignements erronés vous concernant.
- Masante.belgique.be : vous permet de consulter votre dossier médical (résultat des examens, analyses, …).
- myMinfin : vous donne accès à Tax-on-Web afin de compléter votre déclaration d'impôts (et de voir directement le montant dû ou à recevoir). Vous y trouverez également tous les détails relatifs à vos biens immobiliers, les baux de location enregistrés, les fiches de pension ou de salaire, les libéralités payées, et la liste de vos éventuels « avoirs dormants » : comptes en banques, livrets d'épargne, contrats d'assurance ou coffres de banque oubliés ….
- Police-on-Web (www.police.be) : pour déclarer l'installation d'une alarme ou d'une caméra, pour signaler vos absences en demandant une surveillance policière accrue, ou pour porter plainte en ligne pour de petits délits (vol de vélo …).

Tous ces sites sont gérés et contrôlés par l'Etat. Vos données personnelles sont par conséquent strictement confidentielles et visibles uniquement par vous et les services visés.

Texte rédigé par Patricia Hubert, Membre du Conseil consultatif communal des aînés

« THOURINNES-BAVECHINES », UNE ENCLAVE DE LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE EN TERRE DE BRABANT

Le village de Tourinnes a longtemps été étroitement associé à celui de Beauvechain. Sous l'ancien Régime, ils ne formaient qu'une seule entité désignée dans de nombreuses archives sous le nom de *Thourinnes-Bavechines*. Si ces deux localités « jumelées » ont une histoire multiséculaire, c'est certainement le fait de leur enclavement liégeois en territoire de Brabant qui forgera leur singularité[1].

Pour comprendre cet attachement à Liège il faut remonter au partage de l'empire de Charlemagne (771-814), lors du traité de Verdun en 843. Ce vaste territoire est alors réparti entre ses trois petits-fils. Louis le Germanique (806ca-876) reçoit l'Allemagne au-delà du Rhin, Charles-le-Chauve (823-877) prend possession de la France et de la Flandre jusqu'à l'Escaut. Enfin, la zone dans laquelle se situe Tourinnes est dévolue à Lothaire I (795-855) et se concentre entre le Rhin, l'Escaut et le Rhône. À la mort de Lothaire I, son domaine est partagé entre ses trois fils. Tourinnes dépend alors de Lothaire II (835ca-869) mais comme ce dernier meurt sans successeur ses possessions vont à nouveau se répartir entre ses oncles, Charles-le-Chauve et Louis de Germanique qui n'auront de cesse de se les disputer.

Désignation de l'enclavement liégeois sur le pourtour de Beauvechain (Carte Ferraris – 1774ca)

Cette période de désordre sera mise à profit par les Normands (les Vikings) pour envahir notre territoire en commençant par la Flandre et le Hainaut avant de passer par le Brabant et le nord de la France. Si l'impact de ces invasions semble avoir été souvent exagéré il n'en reste pas moins que nombre de villages sont pillés et incendiés. Entre la seconde moitié du 9e siècle et l'an mille, la période est tellement troublée que l'autorité supérieure est systématiquement remise en cause. Les nobles – tous descendants des anciens comtes qui avaient formé l'armature du gouvernement sous Charlemagne – vont chacun dans leur région d'influence affermir leur autorité et tailler leur domaine. Si l'histoire de cette période n'a retenu pour Tourinnes et Beauvechain ni de seigneurs ni de châteaux, il semble bien que ces terres aient été comprises dans ce qu'il est convenu d'appeler le Comté de Brugeron (le *Brunengerunz*). Peu de choses sont connues sur ce domaine, désigné aussi comme le Comté de Hoegaarden et même parfois Comté de Tourinnes. Seule son étendue est décrite au 13e siècle par le moine Gilles d'Orval. Au 10e siècle, il était sis entre la Dyle et la Gette. Sa limite nord était signalée par Heverlee et sa frontière sud, moins nette, intégrait d'ouest en est les villages d'Archennes, Chaumont, Huppaye et Orp.

La dernière comtesse du Brugeron n'est autre que Alpaïde (ou *Alpayde* [910ca- fin du 10e s.]) qui fit don de ses terres de Tourinnes au chapitre de Saint-Paul, à Liège, dès après sa fondation par l'évêque Éracle en 965. En tant que biens d'église, Tourinnes et Beauvechain bénéficient alors d'une protection particulière et ne risquent plus d'être annexés par des comtes voisins, sur le territoire du Brabant. De plus, peu avant 987, Alpaïde remet entre les mains de son suzerain, Otton III (980-1002), l'entièreté de son comté de Brugeron, et c'est à cette date qu'il le cède à son tour au premier prince-évêque de Liège, Notger (930-1008). À partir de ce moment, Tourinnes et Beauvechain, sont soumis à l'évêché de Liège qui y exerce les droits de souveraineté et de justice à tous les degrés. Cet attachement à la principauté de Liège sera pratiquement continu jusqu'en 1794, année qui marque le début du Régime français et la mort de l'enclave.

DEUX ENCLAVES ET DEUX EXPRESSIONS DE LA CIVILISATION MOSANE

Les terres de Tourinnes-Beauvechain sont donc bien de tradition carolingienne mais dès la fin du 10e siècle elles sont aussi des enclaves de la principauté de Liège en terre de Brabant. Malgré leur localisation en apparence bien à l'écart du sillon de la Meuse, leur statut d'enclave en fera des lieux d'expression de la « civilisation » dite mosane. Le pourtour et l'identité de cette civilisation et de son art ont été mis en question, définis avec précision et force détails dans *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XIe au XIIIe siècle*, édité en 2007 sous la direction de Benoît Van

[1] *Hoegaarden était dans la même situation.*

Den Bossche et de Jacques Barlet. Nous nous limiterons donc à rappeler qu'elle s'est structurée, comme son nom l'indique, autour de la vallée de la Meuse et que les spécialistes la font débuter conventionnellement avec l'épiscopat de Notger en 972 pour se diluer ensuite progressivement, en même temps que l'âge roman aux prémices du 13e siècle.

La civilisation mosane se calque peu ou prou sur le territoire de la principauté de Liège et sur son développement. Les lendemains des incursions normandes seront rapidement aussi prospères que ne l'a été la période carolingienne. L'Empire ottonien d'Allemagne va consolider les conditions d'un épanouissement culturel de son empire – profitant de la richesse ambiante et de l'accroissement démographique – et de la toute récente principauté liégeoise qui lui est fidèle. Cette principauté va jouer un rôle prépondérant dans la destinée de cette « expansion » de l'art mosan. Il ne faut pas perdre de vue qu'aux 12e et 13e siècles, le diocèse de Liège ne concerne pas moins des deux tiers de la Belgique et déborde bien au-delà de nos frontières, au Pays-Bas et en Allemagne. Le terme « mosan » couvre donc une réalité culturelle bien plus large que ce que sa dénomination ne le ferait croire.

Carte de la principauté de Liège au 14e siècle, dans VAN DEN BOSSCHE B., (dir.), *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XIe au XIIIe siècle,* Alleur (Liège), Éditions du Perron, 2007.

De la production artistique issue de la civilisation mosane est souvent et d'abord retenue, non sans raison, celle qui concerne l'orfèvrerie, les émaux, les ouvrages de fonderie et les manuscrits enluminés qui en feront effectivement la réputation entre le 11e et le 13e siècle. Il semble bien que la volonté de la principauté de Liège d'affirmer sa présence et son autorité au travers de ses arts se soit exprimée jusqu'aux confins de ses terres voire au-delà, jusqu'au cœur de ses petites enclaves que sont les terres isolées de Tourinnes-Beauvechain. En effet, deux témoins de la civilisation mosane à l'époque romane y subsistent et conservent encore la capacité de nous émouvoir. Il s'agit de l'église Saint-Martin de Tourinnes et des fonts baptismaux de Beauvechain, redécouverts par hasard et à l'excellence d'exécution unanimement reconnue.

LES FONTS BAPTISMAUX DE BEAUVECHAIN

Les fonts de Beauvechain sont très anciens, ils remontent sans doute aux environs de 1150. Ils ont été taillés dans une pierre très dense, l'ensemble pèse au moins 2,7 tonnes. Il s'agit plus que probablement d'un calcaire qui provient de la région de Dinant, en bord de Meuse, qui fait partie de la famille dite « des marbres noirs », du fait de sa couleur très sombre et de sa capacité à se laisser polir.

Tous les spécialistes en la matière se rejoignent pour dire que cette œuvre provient d'un atelier très productif de l'Entre-Sambre-et-Meuse et qu'elle appartient à une expression très qualitative de la sculpture mosane. Sa structure, la manière dont les visages sont taillés, la finesse et le soin donnés aux détails du décor en font un des exemples le plus remarquable au sein de l'atelier dont il provient. La renommée de ces fonts à quatre têtes est telle que toutes les œuvres qui appartiennent à cette famille seront regroupées sous l'appellation de « filiation de Beauvechain ».

Fonts baptismaux de Beauvechain - détail

L'ÉGLISE DE TOURINNES

L'église Saint-Martin fait partie du corpus d'églises romanes qui appartiennent au groupe mosan largement étudié par le professeur Luc-Francis Genicot (1938–2007) dans le cadre de sa thèse de doctorat sur *les églises mosanes du 11e siècle* qui sera partiellement publiée en 1972. Son implantation dans le site, son plan et ses volumes, la nature de sa tour, la physionomie de ses murs intérieurs et extérieurs s'avèrent caractéristiques de cette famille. De plus, il semble que son vaisseau figure parmi les plus anciens témoignages de cette architecture mosane, encore en gestation durant la seconde moitié du 10e siècle. Il s'agit donc d'un exemple précieux d'édifice où se mêlent les héritages carolingiens et les ébauches de l'architecture mosane dont les formules qui le définiront seront en application durant un siècle au moins. La présence de cette église, expression de la principauté de Liège en terre de Brabant n'est pas anodine puisque, comme Luc-Francis Genicot se plaisait à le répéter : *L'art de construire, c'est la volonté d'une époque traduite en espace* (Ludwig Mies van der Rohe, 1923).

Mathieu BERTRAND

LES FÊTES DE WALLONIE DE BEAUVECHAIN FONT LEUR GRAND RETOUR EN 2021 ! APPEL À CANDIDATURES

Citoyens du Grand Beauvechain et de la Wallonie, en collaboration avec nos autorités communales, les Fêtes de Wallonie de Beauvechain reverront le jour les 4 et 5 septembre 2021 après 20 ans d'absence.

Certains se souviennent d'une place communale en effervescence, d'un rassemblement de tous les âges et horizons, d'un climat d'entraide et de partage avec pour objectif commun la (re) découverte de la culture wallonne. Le tout dans une ambiance festive dont nous, les djins d'avonr-cë, avons le secret !

Les 4 et 5 septembre 2021, retrouvons-nous pour cette nouvelle édition des Fêtes de Wallonie alliant nouvelle génération et retour aux sources. Le thème : *La valorisation des produits du terroir et des activités locales.*

APPEL À CANDIDATURE

Vous êtes agriculteur, producteur, commerçant, artisan ou artiste de Beauvechain et des environs, attaché aux valeurs patrimoniales et vous souhaitez participer à cette vitrine de la Wallonie, contactez-nous !

Candidatures avant le 18/01/2021 via
mariesnaps@hotmail.com
Contacts et informations
Evelyne & Claude SNAPS
010 86 07 43 – 0496 32 34 51
Marie SNAPS – mariesnaps@hotmail.com

COLLECTE DE SANG

CROIX-ROUGE de Belgique

Au Vert Galant les mardis 5 et 12 janvier 2021 de 16 h à 19 h 30.

CHANTIERS À L'ARRÊT

Les chantiers de la Maison de la Mémoire de Tourinnes-la-Grosse et de la Maison multiservices de Hamme-Mille sont à l'arrêt pour une durée indéterminée, à la suite de la faillite de la Société Cobardi SA, en charge des travaux.

LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS RÉSERVE DE CANDIDATS

La Commune de Beauvechain constitue une réserve de candidats locataires. Le règlement et les conditions d'attribution sont disponibles sur www.beauvechain.eu.

APPEL À CANDIDATURES

La Commune de Beauvechain met en location un atelier rural à L'Ecluse !

Situé au cœur du village de L'Ecluse, l'atelier rural d'une superficie de 113 m² cherche un locataire.

- Vous êtes une petite entreprise ou un artisan implanté à Beauvechain ?
- Vous débutez vos activités ou vous cherchez à vous diversifier ?
- Vous cherchez un endroit au loyer raisonnable pour exercer vos activités ?

Envoyez votre candidature au moyen du formulaire disponible sur www.beauvechain.eu accompagné d'une lettre de motivation au Collège communal (place communale 3 – 1320 Beauvechain – communication@beauvechain.be) avant le 5 janvier 2021.

Contact : Stéphanie Jacques – communication@beauvechain.be – 010 86 83 28

TROPHÉE DU MÉRITE CULTUREL

Sous forme d'une biennale, le trophée du mérite culturel est instauré par la commune de Beauvechain pour récompenser et mettre en évidence un artiste (peintre, sculpteur, écrivain, chanteur, musicien, comédien, acteur ...) ou une association ayant organisé une manifestation culturelle.

Le trophée est attribué au cours du premier trimestre de chaque année impaire et doit être relatif à une réalisation accomplie lors des deux années précédentes.

L'attribution du trophée est réservée aux personnes domiciliées à Beauvechain ou à une association dont le siège est à Beauvechain.

Les candidatures doivent être transmises, pour le 31 mars de l'année d'attribution, au collège communal de Beauvechain.

Informations sur www.beauvechain.eu ou au 010 86 83 28

UN ESPACE DE COWORKING À L'ECLUSE !

Vous faites du télétravail et avez besoin de calme et/ou d'espace ? Nous mettons une salle à votre disposition, à l'étage de la Maison de Village de L'Ecluse. Informations et inscriptions sur www.beauvechain.eu

SERVICE ONE

Consultations médicales préventives (gratuites – sur rendez-vous)

- le premier mardi du mois de 8 h 30 à 11 h – Docteur Elsa Vancaster
- le 2e mardi du mois de 12 h 30 à 15 h – Docteur Maïté De Wan
- le 3e mardi du mois de 16 h à 18 h 30 – Docteur Estelle Jaspar
- le 4e jeudi du mois de 15 h à 17 h 20 – Docteur Maïté De Wan

Renseignements et prise de rendez-vous
Madame Chrisitine Vandenschrick, Travailleur médico-social à l'ONE (visite à domicile et accompagnement des familles).
0499 57 26 63 – Rue Longue 60A – 1320 BEAUVECHAIN

Les activités collectives sont suspendues pour le moment.